

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**JEUDI 04 JUILLET 2019**

Présents : M. AUBRY Bernard, M. POHER Jean-Claude, M. LEMAIRE Michel,  
Mme COLLEMARE Françoise, M. DUVEY Marc, M. ADDE Albert, Mme BECQUET Laurence,  
Mme BOUVIE Delphine, Mme CARTIER Alice, M. DIJON Michel, Mme HUCHER Béatrice,  
M. JOUANNET Jean-Mickaël, Mme LEBEC Sandra, M. POULAIN Alain.

Mme Morgane POTTIER donne procuration à M. DUVEY Marc.

M. AUBRY Bernard donne lecture des grandes lignes du compte-rendu du dernier conseil municipal pour mémoire, pas d'observation.

**DELIBERATION POUR LE RENOUVELLEMENT CDD-ATSEM, Agent Neuville du Bosc :**

Monsieur le Maire rappelle qu'à la rentrée scolaire 2018-2019, la commune avait recruté un agent contractuel pour faire face à l'accroissement des effectifs des élèves et porter assistance aux personnels enseignants.

Ce besoin se révèle permanent et il convient donc de créer un poste d'ATSEM. Cet agent assurera des fonctions d'aide à l'enseignante (classe GS) auprès des enfants.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de créer un poste annualisé d'ATSEM de 4 H 15/35<sup>ème</sup> l'agent étant rémunéré sur cette base horaire les douze mois de l'année (idem pour la Neuville du Bosc - regroupement scolaire).

Oui l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide la création de l'emploi d'A.T.S.E.M. Principal 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet à compter du 02 Septembre 2019 (contractuel),
- Une déclaration de création de poste sera publiée sur la Bourse de l'Emploi du CDG 27.

Suite à cette création, il convient de mettre à jour le tableau des effectifs :

**FILIERE ADMINISTRATIVE** : Adjoint Administratif Principal 1<sup>ère</sup> classe (C3) 35 H 00 titulaire  
+ Attaché (Cat A) 35 H 00 Titulaire

**FILIERE TECHNIQUE** : Adj Tech Princip 1<sup>ère</sup> cl (C3) 35 H 00 Titulaire, Adj Tech Princip 2<sup>ème</sup> classe (C2) 35 H 00 titulaire, Adjoint Technique (C1) 20 H 00 titulaire, Adj Tech Princip 2<sup>ème</sup> classe (C2) 30 H 50 titulaire

**FILIERE SOCIALE** : ATSEM principal 2<sup>ème</sup> classe (C2) 35 H 00 Titulaire,  
**ATSEM (temps annualisé) C2 04 H 15 à compter du 02/09/2019.**

Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2019.

## RENTREE SCOLAIRE 2019-2020 : bons fournitures scolaires aux collégiens :

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet des bons de fournitures scolaires d'une valeur de 25 € qui seront délivrés aux collégiens domiciliés sur la commune.

Ces bons seront disponibles à compter du 15 juillet au 20 octobre 2019 à prendre au secrétariat de mairie sur présentation d'une pièce d'identité et un certificat de scolarité qui devra être fourni également dès septembre.

## RENTREE SCOLAIRE Septembre 2019 : société de restauration :

Monsieur le Maire rappelle qu'un courrier de résiliation du contrat de fourniture et livraison des repas pour la restauration scolaire en livraison froide a été adressé à la société CONVIVIO. Monsieur le Maire, Mme Françoise COLLEMARE et M. Bernard FORCHER, Maire de la Neuville du Bosc, ont rencontré le directeur, M. ABGRALL, de cette société pour lui faire part de leur mécontentement.

Il a été abordé les problèmes rencontrés avec M. ABGRALL, Directeur de Convivio. Suite aux échanges du 04/07/2019, celui-ci doit adresser un mail pour renouveler son partenariat avec la commune (formation hygiène pour les agents, conditionnement barquettes de 6, règle de chauffage des denrées, à disposition sauce salade, sel, sucre...).

Monsieur le Maire indique qu'un autre rendez-vous est prévu le vendredi 12 juillet à 9 h avec la société ISIDORE, la décision doit être prise pour fin juillet, les élus seront informés par mail.

## DELIBERATION POUR LA SAUVEGARDE DES TRESORERIES EN MILIEU RURAL :

Monsieur le Maire donne lecture de la pétition pour la sauvegarde des trésoreries en milieu rural

Les secrétaires de mairie, les administrés et les élus très attachés au maintien de services publics de qualité, s'inquiètent de l'accélération du rythme de fermeture des centres de finances publiques. En effet, depuis plusieurs années, des décisions de fermeture des centres des finances publiques se multiplient, particulièrement en milieu rural.

Cette décision est d'autant plus incompréhensible car les centres de finances publiques de proximité jouent un rôle essentiel à la vie des territoires ruraux. Les mairies de petites communes bénéficient d'un accompagnement individualisé dans la gestion des finances communales. La trésorerie est également l'interlocuteur privilégié pour des usagers ruraux, souvent âgés, ne disposant pas de connexion internet.

Ces fermetures ne feront qu'accentuer encore plus le sentiment d'abandon et de désinvestissement de l'Etat dans les départements.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- S'oppose fermement aux fermetures des trésoreries en milieu rural.

## TRAVAUX SALLE DES FÊTES (devis Boudesseul) :

Monsieur le Maire présente un devis pour le revêtement de sol de la cuisine, du hall d'entrée et des sanitaires à la salle des fêtes. Ce devis s'élève à la somme de 3138.69 € TTC. Le conseil municipal donne son accord (à voir le planning de la salle pour la réalisation des travaux).

M. JOUANNET regrette que la commune n'ait pas réalisé un projet global et non ajouter des travaux sans cesse. M. DUVEY Marc rejoint ses idées. Il estime que le conseil municipal repousse perpétuellement l'échéance et ne s'engage pas sur un projet nouveau de la salle des fêtes.

Mme HUCHER Béatrice pense que cette salle doit être rénovée, plus agréable pour les utilisateurs.

M. ADDE Albert souhaite que la petite salle (salle des jeunes) devienne la salle des associations (voir le problème des toilettes).

## PROJET MAISON POUR PERSONNES ÂGÉES :

Monsieur le Maire a essayé de joindre la société pour avoir des renseignements concernant le projet d'implantation d'une maison pour personnes âgées.

## PROJET INSTALLATION RELAIS TELEPHONIE MOBILE (ORANGE) :

Dans le cadre du déploiement du réseau de téléphonie mobile, la société SNEF a été mandatée par ORANGE pour la recherche, l'étude et l'installation des équipements nécessaires au fonctionnement de son réseau (projet d'installation d'un relais afin d'améliorer la couverture de la commune).

Le terrain cadastré YA15 à Harcourt serait susceptible de convenir aux besoins de couverture de l'opérateur. Ce projet nécessite une surface d'environ 60 m<sup>2</sup> moyennant une rémunération annuelle de 2000 €. Dans l'attente de la faisabilité de ce projet, une visite doit être programmée sur les lieux.

## QUESTIONS DIVERSES

- Il est transmis le conseil d'école du vendredi 14 juin au conseil municipal. Une nouvelle directrice est nommée pour la rentrée de septembre, maintien des effectifs.
- Monsieur le Maire informe qu'un enfant de la Neuville du Bosc sera exclu de la cantine scolaire à la rentrée en accord avec M. FORCHER, Maire de la Neuville du Bosc.
- ASSOCIATION CASCADES (Mme ENGELS Catherine), la pratique du QI GONG ne sera plus assurée à la salle des fêtes d'Harcourt à la rentrée de septembre dans une autre commune.
- Programmation enduits service voirie de l'Interco, pour Harcourt rue St Sauveur et rue de la grande mare.

- Devis couverture gîte de Chrétienville : suite au glissement de tuiles anciennes et à un affaissement au niveau de la toiture, l'entreprise BOURDET a fourni un devis d'un montant de 4324.80 € TTC. Le conseil municipal s'interroge sur l'état général de la toiture (faire une demande d'expertise).
- MOBILIER EGLISE : M. LEMAIRE Michel fait part de la demande de Mme Aurélie COURTEL (Atelier du Vieux Cadran) qui souhaite mettre des photos du gîte sur son site et également des statues de l'église (voir avec Mme VANNIER Brigitte et le prêtre).
- REUNIONS DE QUARTIER : Lors du dernier conseil municipal, M. JOUANNET avait souhaité l'organisation de réunions de quartiers « café public », les dates suivantes sont arrêtées :
  - *Samedi 14 septembre 2019* de 10 h à 12 h dans les hameaux :
    - Pour Tournay, le rendez-vous sera fixé à la salle des jeunes,
    - Pour Chrétienville au gîte
    - Pour Beauficel à la mare
    - Et le Bocage près du n° 10A rue Saint -Sauveur
  - *Samedi 21 septembre 2019* de 10 h à 12 h centre bourg et les Bruyerettes/Ecole
    - centre bourg : rendez-vous salle des jeunes
    - Les Bruyerettes/Ecole : rendez-vous école
- Stockage palettes et élagage rue Taurin : Monsieur le Maire a rencontré les intéressés, une négociation est en cours.
- Monsieur le Maire regrette le vol de quelques fleurs et d'un arbuste (saule crevette) à la salle des fêtes (une plainte a été déposée à la gendarmerie de Brionne).

### TOUR DE TABLE

- Laurence BECQUET informe que le forum des associations aura lieu le samedi 06 juillet 2019 au stade de football.
- Laurence BECQUET, Béatrice HUCHER et Sandra LEBEC ont passé commande des illuminations de Noël auprès d'Illuminations Services (couleur choisie le rouge).
- Jean-Mickaël JOUANNET félicite les agents techniques pour les travaux réalisés à la chapelle de la maison de retraite. Il connaît un graffeur qui vient à la caserne, qui propose de réaliser une fresque sur le mur béton de l'aire de camping-cars (400 €). Celle-ci se dénommant l'aire des châteaux, il lui a proposé de faire un panorama des châteaux.
- Il a assisté à un colloque « Ensemble pour l'accès aux soins » organisé par Madame la Députée Marie Tamarelle-Verhaeghe le jeudi 20 juin dernier au Mesnil-en-Ouche, un débat très intéressant voir inquiétant pour la problématique de l'accès aux soins.

- Il souhaiterait que la remise des prix se déroule lors de la kermesse et non dans les classes.
- Alain POULAIN a accompagné les 22 élèves au baptême de l'air organisé le mercredi 26 juin dernier à l'aéroclub de Bernay.
- Suite à l'opération « restaurons nos mares » dirigée par l'Interco, M. POULAIN regrette qu'un tas de fumier ait été déposé près d'une mare communale, ce qui peut générer des écoulements et du coup une pollution dans la mare. Monsieur le Maire a pris contact avec l'Interco.
- Michel LEMAIRE informe :
  - Les employés de la compétence « voirie » de l'Intercom Bernay Terres de Normandie ont émulsionné en plusieurs endroits la rue Taurin et les bords de la route menant du bourg au hameau de Beauficel.
  - Certains marquages ont été repeints.
  - Le premier fauchage a eu lieu.
  - Lors des visites de l'église et du clocher le dimanche 23 juin 2019, huit habitants du village et huit personnes hors-commune ont apprécié cette découverte accompagnée et commentée.

Séance close à 23 h 55.

Prochaine réunion le jeudi 05 septembre 2019 à 19 h 30.

